



La solidarité en action

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

**COMPTE ADMINISTRATIF
DIDE
2023**

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS Cedex 1

DIDE PEP 45
57 rue Jean Zay
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

Pôle Accompagnement Social et Professionnel (ASP)

*(ESAT Servipep, ESAT PEP Giennois, DIDE, SAVS Orléans, SAVS Gien,
FH des droits de l'homme, FH des hauts de Gien, SSo et FVJ de Gien, SESSAD pro)*

Le Pôle Accompagnement Social et Professionnel fonctionne maintenant depuis 3 ans avec une réelle dynamique d'harmonisation et de mutualisation entre les différentes structures.

En 2023, les 11 réunions de direction de pôle réunissant les 7 chefs de service, les 2 directeurs adjoints, le directeur et la directrice de pôle ont permis par un travail transversal de participer au bon fonctionnement des structures et à leur évolution.

Les projets portés par le pôle cette année, dans la continuité des travaux déjà engagés en 2022 et en adéquation avec les orientations associatives sont les suivants :

- La mise en place d'une GED associative pour une mise en conformité avec la RGPD en associant particulièrement les professionnels administratifs
- La généralisation du Document Unique de l'utilisateur avec le support du logiciel Ogirys. Cela a nécessité la création d'un copil Ogirys de pôle afin d'accompagner le déploiement sur le terrain, l'organisation de formation à l'intention de tous les professionnels, la désignation de professionnels référents
- La transformation en plateforme pour les établissements du giennois (FH-SAVS – FVJ-SSO) avec la poursuite du travail en transversalité et la réécriture du règlement de fonctionnement unique
- L'organisation de formation intra-pôle à l'accompagnement de personnes porteuses de TSA et à la méthode FALC.
- Le développement du numérique pour les TH des 2 ESAT par un travail conjoint avec la plateforme numérique de l'ADPEP, et dans le cadre d'un financement FATESAT.
- L'organisation d'une journée pour les professionnels des 2 ESAT afin de travailler ensemble à partir du plan de transformation des ESAT. Cette journée s'est déroulée le 25/01/2024.
- L'accompagnement de la dynamique associative dans le domaine de l'insertion pro. Les cadres du pôle organisent et animent les 3 réunions annuelles qui réunissent l'ensemble des professionnels concernés par l'insertion pro quelques soient leurs services ou établissements de rattachement au sein de l'Association. Ces réunions permettent à tous de rester informés des évolutions du secteur, de mieux se connaître et ainsi ouvrir les champs des possibles en termes de parcours de formation ou professionnels pour les usagers.

- L'évolution des fonctionnements de services en file active. Globalement tous les services ont intégré cette nouvelle pratique et offrent donc leurs prestations à un nombre plus important de personnes accompagnées ; des réorganisations et un redimensionnement des accompagnements ont été nécessaires et il est souligné une augmentation sensible de la charge de travail des chefs de service qui, entre autres, gèrent et supervisent les admissions et les PAP.

Enfin depuis plusieurs années, le public orienté vers nos structures ne cesse d'évoluer. Les profils sont de plus en plus diversifiés et les problématiques rencontrées se démultiplient. Afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées, les professionnels se mobilisent, s'adaptent, se forment et revisitent leurs modalités d'accompagnement, toujours et encore !

Agnès Sergent, directrice du Pôle ASP

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. PRÉSENTATION DU SERVICE

Les professionnels des différents établissements et services de l'ADPEP 45 ont partagé en 2018-2019 leurs observations et difficultés dans l'accompagnement des débuts de parcours professionnel des jeunes et les obstacles aux sorties des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire. Ils ont constaté que le parcours vers l'emploi était jalonné de plusieurs freins qui constituent autant de risques de rupture au moment de l'accès à l'emploi. Par ailleurs, il est noté que le maintien dans l'emploi se révèle fréquemment complexe et fragile.

Ainsi, en réponse aux orientations des politiques publiques, à la politique associative et aux besoins recensés par les professionnels, l'ADPEP 45 a porté le projet du Dispositif d'inclusion dans l'emploi et en a obtenu le financement par l'ARS dans le cadre de la transformation de l'offre.

Le DIDE a donc été créé le 1^{er} décembre 2020 et a accueilli les premiers salariés à compter du 4 janvier 2021. Ses bureaux, situés à Saint Jean de Braye et à Gien permettent un rayonnement départemental. L'agrément est donné pour 30 places avec un fonctionnement en file active.

Au 31 décembre 2023, le DIDE compte 40 personnes accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire : 2 conseillères en insertion professionnelle, 2 travailleuses sociales, 1 psychologue du travail pour 4,35 ETP, 1 cheffe de service et une secrétaire comptable pour 1,4 ETP.

II. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE

- **Mission et objectif**

Le DIDE a pour mission de promouvoir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap – accompagnées ou sortantes d'un ESMS des PEP 45 ou association ayant conventionné – et ainsi de contribuer à la réalisation du projet professionnel de la personne, en lui proposant un accompagnement adapté à ses besoins et à ses attentes.

L'insertion professionnelle, objet et support de l'accompagnement du DIDE, est pensée comme un levier de reconnaissance, de valorisation, de développement des compétences, de réalisation personnelle, et de prise d'autonomie.

Pour cela, le DIDE décline 3 types d'action auprès :

- Des jeunes et adultes ayant un projet d'insertion professionnelle en leur proposant un accompagnement individualisé tout au long de leur démarche
- Des employeurs en les sensibilisant au handicap, en les soutenant et en les accompagnant dans leur ouverture aux personnes avec une RQTH
- Des professionnels des établissements et services des PEP 45 ayant en charge l'accompagnement et la formation des personnes (jeunes ou adultes, issus du milieu ordinaire ou travailleurs en ESAT), en étant lieu ressource.

- **Actions**

- **Auprès des personnes**

Le DIDE met en place des actions tant individuelles que collectives dans les domaines d'intervention suivants :

- Expression et élaboration du Projet d'Inclusion Dans l'Emploi (PIDE)
- Préparation à la vie professionnelle et accompagnement à la formation ou la recherche d'emploi (construction de projet professionnel, formation, recherche d'emploi)
- Maintien dans l'emploi
- Accompagnement médico-social (compréhension du handicap, communication, santé, organisation personnelle, lien avec SAVS, etc.)
- Développement de l'autonomie (transport, logement, budget...)
- Accès aux droits
- Soutien à la citoyenneté

- **Auprès des employeurs**

Le DIDE a été amené à être en contact avec des employeurs :

- Prospection et développement du réseau en lien avec les projets des personnes accompagnées
- Informations sur les répercussions du handicap en situation de travail et sur les adaptations ou aménagements à mettre en place
- Aide et conseils pour l'étude du poste de travail
- Informations et mise en contact avec les partenaires offrant des prestations ou aides financières en lien avec l'embauche d'une personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi (Agefiph)
- Médiation en cas de difficulté

- **Auprès des professionnels des établissements et services**

- Poursuite des rencontres avec les équipes de certains ESMS PEP 45 ou partenaires (ESAT, EA, IME, SESSAD, SAMSAH, SAVS)
- Mobilisation et information des professionnels ayant une mission d'inclusion professionnelle au sein des différents services ou établissement de l'Association
- Fonction ressource pour échange ponctuel autour de situations, d'outils de travail (par ex. atelier mobilité, grilles d'évaluation des compétences professionnelles, convention d'appui ESAT/MO/salarié TH)

- **PIDE – Projet d’inclusion dans l’emploi**

La personne bénéficie d’une double-référence, constituée d’un conseiller en insertion professionnelle et d’un travailleur social.

L’accompagnement est coconstruit et est différent en fonction de chacun et de l’évaluation faite avec lui de ses besoins.

Les objectifs et modalités de cet accompagnement sont élaborés avec la personne dans son PIDE qui s’organise en plusieurs temps :

- Travail préparatoire par les référents et psychologue du travail
- Une réunion avec l’usager, coanimée par le conseiller en insertion professionnelle, le travailleur social et le psychologue du travail (si concerné), pour l’évaluation des actions menées depuis son admission ou le précédent PIDE + recueil de ses attentes et projection pour l’année suivante
- Un temps de travail de formalisation du projet par la cheffe de service et échange en équipe pluridisciplinaire sur la proposition d’objectifs d’accompagnement et les actions à réaliser
- Une réunion de projet avec l’usager, en présence de la cheffe de service et d’un ou des référents, pour la proposition et l’ajustement si nécessaire du nouveau PIDE – projet d’accompagnement personnalisé.
- Rédaction et présentation éventuelles d’un avenant en cours d’année en cas de changement important dans le projet ou la situation de la personne.

Depuis le mois d’octobre 2023, l’équipe du DIDE utilise le logiciel de dossier unique informatisé OGiRYS et rédige les nouveaux projets personnalisés sur cet outil.

III. LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- **Les effectifs et l’activité**

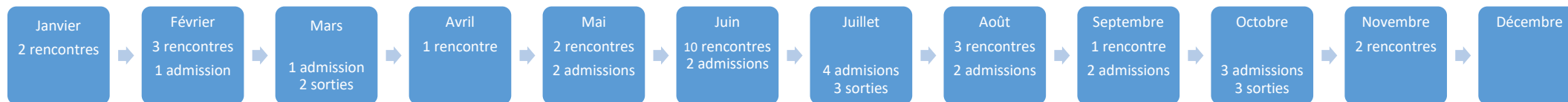
- **Entrées/sorties**

24 premières rencontres dont 16 admissions, 1 refus d’une personne, 3 qui n’ont pas donné de nouvelles malgré les relances, 2 réorientations ou maintien de l’accompagnement actuel, 2 inscriptions sur liste d’attente.

17 admissions ont été faites en 2023 dont 1 suite à une reprise de contact d’un usager sorti plus tôt dans l’année.

Il est à noter que parmi les personnes admises, on retrouve les profils suivant au moment de leur admission :

- 4 en CDD / CDD insertion / intérim
- 5 en recherche d’emploi
- 1 travailleur d’ESAT pour aller en contrat d’apprentissage
- 1 en temps partagé entre CDD milieu ordinaire / ESAT
- 1 en formation
- 2 apprentis en fin de formation
- 3 en construction de projet professionnel



8 personnes sont sorties : les 2 personnes qui avaient demandé une pause l’an dernier ont demandé une fin d’accompagnement, une personne n’a pas donné de nouvelles malgré les relances (mais a repris contact plus tard dans l’année), une personne a déménagé dans un autre département, une personne a demandé une réorientation en ESAT, 3 d’entre elles ont préféré un maintien en ESAT. *Pour l’un des travailleurs ESAT c’est le critère financier qui a primé au regard de sa situation familiale. Une nouvelle simulation pourrait être faite pour évaluer ses ressources en cas de sortie vers le milieu ordinaire au regard des nouvelles réglementations.*

Au total, 47 personnes ont été accompagnées sur l’année 2023 et l’effectif est à 40 usagers au 31/12/2023 (une personne est sortie puis entrée de nouveau).

○ L’activité du service auprès des usagers

Les interventions auprès des usagers se font selon les modalités suivantes :

- Rencontres individuelles au DIDE
- Rencontres chez l’employeur (entretien d’embauche, maintien dans l’emploi, etc.)
- Rencontres individuelles chez un partenaire mettant à disposition ses locaux pour être au plus proche de l’environnement de vie des usagers
- Rencontres individuelles au domicile (à quelques reprises seulement)
- Accompagnement sur l’extérieur (démarche administrative, forum emploi, médical, etc.)
- Ateliers collectifs sur différentes thématiques : élaboration du CV, mobilité /permis de conduire, budget automobile et budget mensuel.

Concernant le versant professionnel, nous dénombrons la poursuite ou la signature et le suivi de :

- 20 PMSMP
- 2 services civiques (dont 1 nouveau)
- 7 CDD (dont 6 nouveaux)
- 3 CDD insertion (dont 2 nouveaux)
- 4 CDD tremplin en EA (dont 3 nouveaux)
- 6 CDI (dont 3 nouveaux)
- 4 participations au DuoDay
- 6 Prestations d’appui spécifique via l’Agefiph (bilan de compétences, identification du handicap, bilan neuropsychologique)
- 2 AFPR – action de formation préalable au recrutement
- 3 entrées en formation (AFPA, EPIDE, DAEU – Diplôme d’accès aux études universitaires)
- 4 contrats d’apprentissage (dont 2 nouveaux)
- 6 usagers ont effectué des missions d’intérim ou contrats à la journée
- 4 MISPE pour évaluer la réorientation en ESAT
- 3 diplômes ou certifications obtenus (1 CAP, 1 habilitation électrique et un titre pro)
- 3 personnes ont bénéficié d’un Dispositif d’évaluation courte en ESRP

Parmi cela, à noter qu'il y a eu 4 ruptures de contrat à l'initiative de l'employeur et 1 à l'initiative du salarié :

- Fin de 2 contrats d'apprentissage, l'un en février 2023 après 6 mois de contrat, l'autre en octobre 2023 lors de la période d'essai
- Fin de période d'essai d'un CDD insertion
- Fin de période d'essai d'un CDD tremplin à l'initiative du salarié
- Fin d'une AFPR

Concernant l'accompagnement administratif et social, les réponses apportées aux personnes face à leur demande, sont d'ordre individuel et collectif.

En lien avec les demandes de mobilité et d'autonomie, 13 personnes ont été accompagnées dans les démarches de permis ou d'évaluation de la capacité à conduire, essentiellement dans la continuité de l'accompagnement débuté en 2022 et principalement en permis adapté. Parmi elles, 5 ont obtenu le permis B en boîte automatique. L'obtention de ce permis a amorcé la sensibilisation au budget prévisionnel de l'acquisition d'un véhicule pour 2 personnes.

Les demandes d'accompagnement vers le Permis sont de plus en plus fréquentes, un atelier mobilité a donc été créé et proposé aux personnes accompagnées par le DIDE et autres structures des Pep45.

- Atelier Mobilité :

Les thèmes proposés ont été les suivants :

Mobilité/permis pour informer sur les différentes modalités d'accompagnement vers le passage du permis de conduire. 6 personnes.

Budget Auto pour sensibiliser aux frais sur l'acquisition d'un premier véhicule. 7 personnes.

L'emploi créant aussi l'émancipation des personnes, des questions d'ordre budgétaire ont permis d'initier un atelier "budget".

- Atelier Budget

Se déroule en trois temps, avec une première approche théorique sur la connaissance du langage, puis avec l'intervention d'une personne de l'UDAF spécialisée dans le domaine avec comme outil le jeu de mise en situation Budgetissimo et une dernière intervention sur ce même jeu en se rapprochant de leur propre situation. 9 personnes.

Le DIDE accompagne de jeunes adultes qui, pour certains, vivent au sein du foyer familial il a donc été nécessaire d'organiser avec leur accord des rencontres auprès des proches de 6 usagers. Cela a permis de travailler en cohérence pour soutenir l'avancée de leur projet. La coordination auprès des familles est toujours favorisée lorsque la personne exprime le besoin que l'on éclaire ses choix auprès de ses parents.

- Accompagnement vers le logement

3 personnes ont été accompagnées dans les questions relatives au logement : visite de FJT, lien avec les travailleurs sociaux du FJT, démarche garantie Visale.

- Accompagnement vers le soin

Plusieurs situations complexes ont montré le besoin d'être orientées vers un suivi psychologique sur le CMP de leur secteur avec un accompagnement aux premiers rendez-vous pour 6 personnes et une coordination de suivi pour 4 personnes.

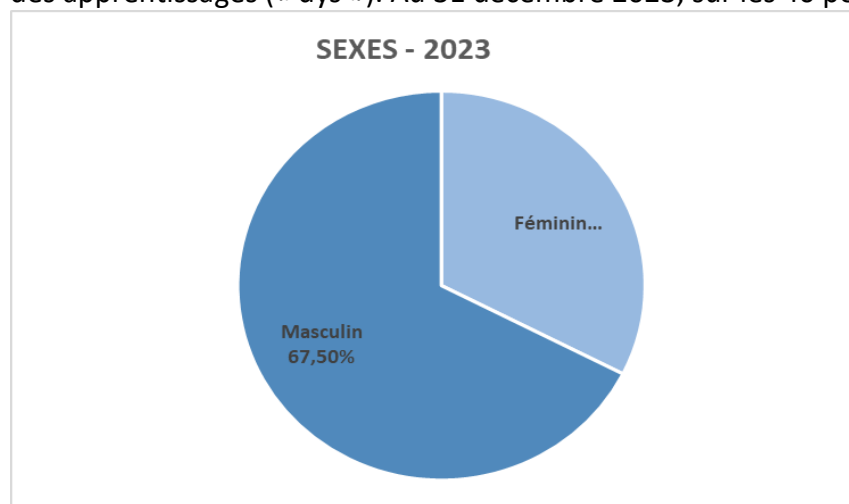
- Inclusion numérique

L'utilisation du numérique au quotidien a nécessité le besoin d'accompagnement vers l'adaptation de leurs outils. Pour cela nous avons sollicité la plateforme numérique de l'association pour 5 personnes.

Une formation sur la première évaluation a été initiée par la plateforme numérique à l'ensemble des professionnelles afin de pouvoir évaluer les besoins des personnes dès leur entrée sur le dispositif.

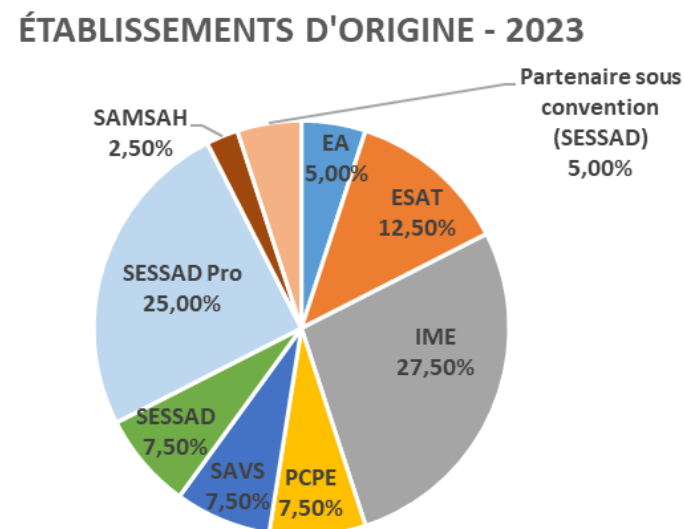
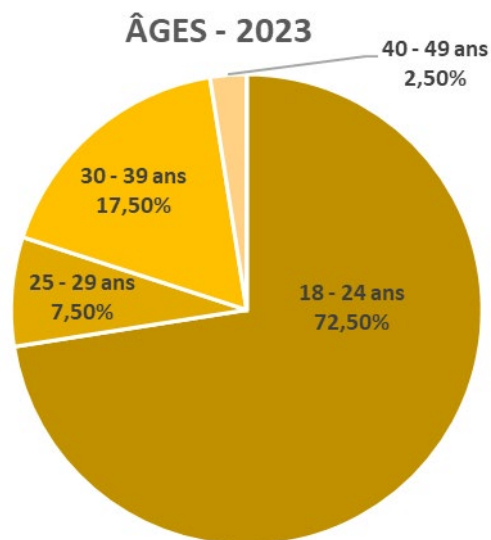
- **Les profils des personnes accompagnées**

Les usagers présentent majoritairement des troubles de l'efficacité intellectuelle, parfois de troubles psychiques ou encore des troubles spécifiques des apprentissages (« dys »). Au 31 décembre 2023, sur les 40 personnes accompagnées, on dénombre 13 femmes et 27 hommes



La moyenne d'âge a encore baissé cette année : elle était de 28 ans en 2021 ; de 25,6 ans en 2022, elle est de 24,15 ans en 2023 : 72,5% des personnes accompagnées ont moins de 25 ans contre 61% l'an dernier.

Cela s'explique par les admissions croissantes de jeunes sortants de SESSAD ou d'IME-SIPFP.

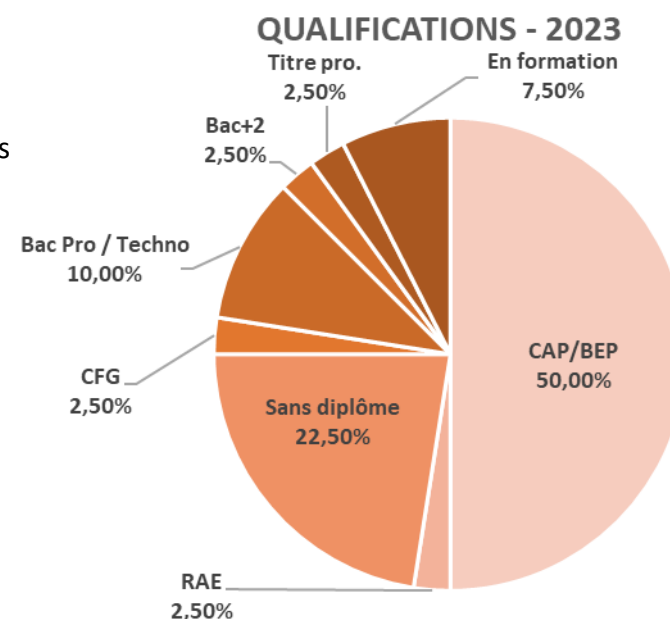


Les trois quarts des personnes accompagnées habitent l'Ouest du département, aussi l'équipe rattachée au secteur Est est amenée à intervenir davantage sur la métropole Orléanaise.

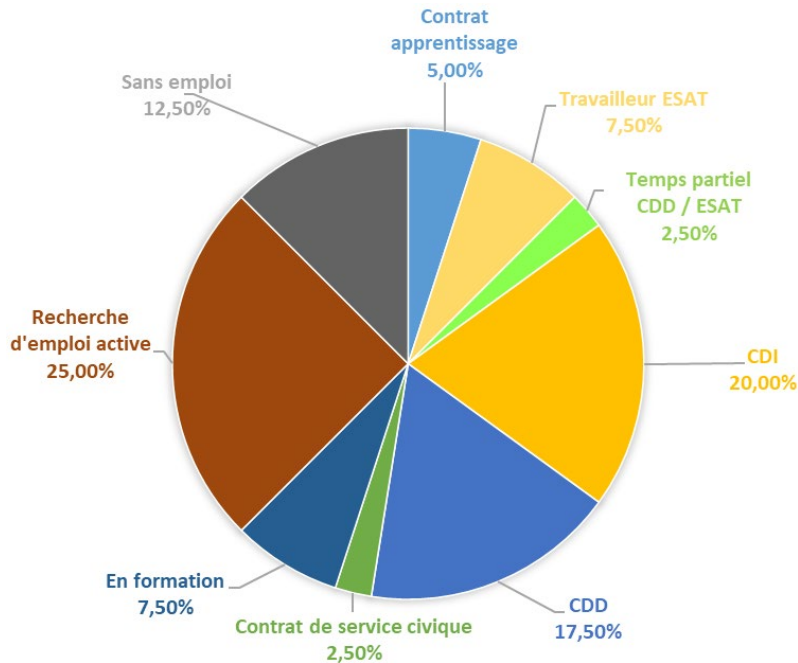
On note une augmentation de l'activité sur la métropole Orléanaise puisque l'an dernier la répartition était $\frac{2}{3}$ à l'Ouest du département et $\frac{1}{3}$ à l'Est.

Il est à noter que le niveau de qualification est peu élevé et semble assez représentatif des données nationales sur le niveau de qualification des personnes en situation de handicap. En majorité, les personnes accompagnées ont un niveau CAP/BEP (50% contre 45 % en 2022).

Cette année, le pourcentage de personnes accompagnées sans qualification est en baisse (-6,5 points)



Situation professionnelle des usagers au 31/12 :



On peut souligner une augmentation significative du taux de personnes en contrat en milieu ordinaire : 47.5% des personnes accompagnées sont en contrat (32.3% en 2022), qu'il s'agisse de CDI, CDD, contrat d'apprentissage ou encore service civique.

On note également une baisse significative du nombre de personnes sans emploi et une augmentation de celles en recherche d'emploi active.

Parmi les 5 personnes sans emploi et qui ne sont pas en recherche active d'emploi, on note :

- 1 est en construction de projet associatif
- 2 sont en démarche de recherche de PMSMP pour évaluer et consolider leurs compétences
- 2 sont en cours de construction de projet professionnel

IV. LE PERSONNEL

• Mouvements du personnel

La conseillère en insertion professionnelle arrivée en septembre 2022 a démissionné au mois d'avril 2023.

Après une période de vacance de poste, ce dernier a été pourvu au 1^{er} juin 2023.

La cheffe de service a pris un poste de chargée de mission au siège de l'association et a donc quitté ses fonctions au DIDE le 30 novembre 2023. Le recrutement a été effectué et le poste sera pourvu début janvier 2024. Un tuilage a été mis en place avec des temps de rencontre entre les 2 cheffes de service et l'animation des réunions d'équipe au mois de décembre par la future cheffe de service ou la directrice.

Le poste d'ergothérapeute n'a pas été ouvert du fait de la montée en charge progressive de la file active et de l'insuffisance de besoin pour l'instant. Nous projetons de faire appel à des prestataires externes pour répondre aux besoins ponctuels.

Une travailleuse sociale a été en arrêt maladie pendant 2,5 mois puis 3 mois en temps partiel thérapeutique jusqu'en juin 2023.

Une conseillère en insertion professionnelle a eu un arrêt de 3 semaines début juillet.

- **Formation du personnel**

Une salariée a finalisé la formation de « Tuteur – Maître d’apprentissage » et obtenu la certification : 2 jours.

Cinq professionnelles ont bénéficié d’une formation « Rédiger ses documents en FALC » - 2 jours (sur 3 sessions différentes en janvier, mars et novembre 2023)

Cinq personnes ont suivi la formation initiale « Sauveteur secouriste du travail » - 2 jours (sur 2 sessions différentes en janvier et novembre)

Les deux CIP et la psychologue du travail ont participé à la formation « Former et évaluer les compétences transversales avec le référentiel RECTEC » - 2 jours

L’ensemble de l’équipe a suivi la formation « L’accompagnement de l’usager dans OGiRYS » - 1 journée afin de pouvoir utiliser le logiciel de DUI.

La cheffe de service a également suivi 2 formations en lien avec ce logiciel : « Les données administratives dans OGiRYS » - 2 jours – et « L’administration du logiciel OGiRYS » - 2 jours (pour le paramétrage du logiciel)

Une CIP a participé à une formation intitulée « Innover dans le recrutement et la mobilisation des publics » - 4 jours

Les 2 CIP et les 2 travailleuses sociales ont bénéficié d’une formation « Insertion sociale et accompagnement au travail de l’adulte autiste » - 3 jours

Une salariée a suivi une formation de 2 jours « Accueil des nouveaux adhérents SD45 »

L’analyse des pratiques professionnelles conjointe avec l’équipe du SAVS d’Orléans s’est poursuivie : six séances de 2h ont eu lieu sur l’année 2023.

V. PARTENARIAT

Le partenariat et le travail en réseau occupent une place importante dans l’activité du DIDE.

Au-delà des réunions régulières avec les équipes des ESMS des PEP 45, les professionnels du DIDE ont également été sollicités pour participer à des réunions de projet et pour faire une présentation du service lors d’un groupe d’échange entre parents de jeunes accueillis en IME.

Trois réunions avec l’ensemble des acteurs de l’insertion professionnelle de l’association ont été organisées en mars, juin et octobre 2023.

Un travail spécifique autour de l’évaluation des usagers sur l’utilisation des outils numériques a été entamé avec l’équipe Pla’net de la Plateforme Numérique des PEP 45

À la suite des conventions signées avec l’ESAT d’Artenay – Armée du Salut, et l’IME de Neuville aux Bois – Fondation Val de Loire, une première rencontre a été faite avec un usager de chaque établissement mais ces derniers n’ont pas donné suite.

Dans le cadre de la mise en plateforme emploi accompagné, le DIDE est invité comme partenaire médico-social aux réunions du Comité Technique du DEA (échange sur les situations de personnes en attente d’emploi accompagné). La cheffe de service du DIDE a participé à 2 de ces réunions.

Par ailleurs, le DIDE s'est inscrit comme acteur du Collectif Handi Emploi Giennois et a participé à 11 réunions d'échange, de construction d'outils et à des temps d'organisation pour la mise en place du forum « Recruter Autrement » à destination des employeurs qui s'est tenu le 21 novembre dans le cadre de la SEEPH 2023.

Le bilan de l'action a mis en avant les points suivants :

- 23 entreprises présentes
- Les employeurs présents ont apprécié le format du forum et ont échangé avec les différents prestataires
- Informations complètes par l'ensemble des prestataires
- Sollicitations pour des rendez-vous et des actions à venir
- Importante mobilisation du MEPAG

L'équipe du DIDE a également rencontré les équipes de la Mission Locale de l'Orléanais en janvier ainsi que l'équipe O'DAS – Canolys en septembre pour une présentation mutuelle des accompagnements proposés.

En lien avec les projets professionnels des usagers, de nombreuses visites ou rencontres ont eu lieu avec des employeurs (entreprises, entreprises adaptées, intérim, SIAE) ou des centres de formation (CFA, AFPA, ESRP-ESPO, EPIDE). Les CIP et la psychologue du travail se sont aussi rendus à divers salons de l'emploi.

À la suite de contacts pris avec l'entreprise John Deere (Duoday et PMSMP), le référent handicap de cette dernière a convié le DIDE – avec TPC et l'ESAT d'Artenay – à une présentation de leur projet de nouvelle ligne de production à horizon 2025 et pour lequel ils souhaitent une dimension inclusive.

Le PLITH a convié le DIDE à participer aux temps de rencontres dans le cadre du groupe “Correspondants Mobilité du Loiret” sur la fluidité des parcours entre ESAT / EA et milieu ordinaire ; en 2023 le DIDE a ainsi participé à 2 réunions en mars et septembre.

VI. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Afin de sécuriser l'accès aux locaux, des travaux de réparations ont eu lieu sur les marches devant la porte d'entrée.

Un contrat d'entretien des espaces verts a été mis en place avec l'ESAT Servi'PEP.

En lien avec l'aménagement de poste d'une salariée, du mobilier et du matériel adaptés ont été achetés avec l'aide de l'organisme OETH.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2023 a permis de travailler en file active avec des demandes de présentation du Dispositif de plus en plus fréquentes par les ESMS des Pep 45. Le travail collaboratif avec de nouveaux services tels que le SAMSAH ou le PCPE démontrent le besoin d'expertise dans l'accompagnement professionnel. Le DIDE comme "service ressource" auprès des ESMS prend alors tout son sens.

Le développement du DIDE auprès des partenaires doit se poursuivre, qu'il soit interne ou externe aux Pep 45, l'enjeu de la sensibilisation auprès des entreprises est prégnant, nos compétences et connaissances du handicap doivent permettre d'accompagner les entreprises mais aussi les collectivités territoriales à développer leur politique inclusive. Le mandat de la direction du DIDE au sein du FIPHP permet cette première sensibilisation des compétences métiers existantes au sein des ESAT et/ ou des EA, et transposables dans les activités des collectivités.

Le pilotage du Groupe de "Correspondants Mobilité du Loiret" visant à fluidifier les parcours professionnels ESAT/MO ou EA, va se poursuivre avec l'objectif d'étendre les référents mobilité aux différents GEIQ de notre territoire ainsi qu'aux Services Publics de l'Emploi.

L'année 2024 devra poursuivre la transversalité au sein de nos établissements et services tout en développant une dynamique territoriale d'accès à l'emploi pour les travailleurs handicapés.